

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 46, Numéro 5 > octobre, novembre 2019 > droitdeparole.org

L'engagement par la poésie



À la défense des terres des Sœurs de la Charité

Poèmes sur le pipeline, le Phare, les terres des Sœurs de la Charité; l'artiste multidisciplinaire Hélène Matte persiste et signe en participant à une journée culturelle pour mettre en valeur la vocation agricole des terres, au Tam Tam café, le 3 novembre prochain. Rencontre avec une auteure qui fait sortir l'art des sentiers battus. **p. 5**

Verdir Saint-Sauveur

Au moment où les citoyens sont plus que jamais mobilisés pour lutter contre les îlots de chaleur et transformer le quartier de la Basse-Ville, la Ville de Québec annonce qu'elle prend au sérieux les revendications des citoyens et compte entreprendre les transformations pour rendre la rue Saint-Vallier Ouest plus conviviale dès le printemps 2020. **p. 3**

Droit de parole a 45 ans!

Fondé en 1974, le journal Droit de parole a 45 ans cet automne. En rappelant l'effervescence des années de sa création, le sociologue Guy Sioui Durand trace un portrait de l'esprit de l'époque et rappelle l'ancrage du journal dans la vie culturelle des années 70, la culture populaire et l'autogestion. **p. 2**

Impressions sur le démarrage du journal *Droit de parole* en 1974

Limoilou, lis-moi, dis-moi tout, tout, tout

Par **Guy Sioui Durand, Tsie8ei, 8enho8en**

Je vous propose de voyager dans le temps vers un souvenir qui prendra les allures d'un portrait sociologique de l'époque. Il s'agit d'une de ces soirées de cogitations locales, culturelles et politiques qui allaient mener à la naissance du journal *Droit de parole*. C'était en 1974, il y a quarante-cinq ans.

Entrez avec moi dans un établissement au coin de la Troisième avenue et de la Dixième rue à Limoilou. Ancienne boucherie d'un des frères Couture dont la renommée de ses cretons a survécu, l'endroit a été reconverti en une taverne: Chez Phil! On y allait souvent. Ça pouvait être après une partie de quilles au centre St-Charles-de-Limoilou, au retour d'un spectacle muet mais subversif du Théâtre Euh au Cégep de Limoilou, ou même en revenant du Colisée où les Nordiques triomphaient dans l'AMH (Association Mondiale de Hockey).

On s'y rendait aussi après avoir assisté à une assemblée syndicale au Centre Durrocher, ou en arrivant d'une soirée de poésie chez Malcom Reid du Faubourg St-Jean-Baptiste. Il nous fallait arpenter ce mail St-Roch qui recouvrait la rue St-Joseph. Nous arrivons, avec mon pote Paul Vigneau, de travailler avec le comité populaire du HLM Place Bardy, ces deux tours où ont été déplacées les familles du quartier St-Roch pour faire place aux bretelles de l'autoroute Dufferin et au nouveau mail. En poussant la porte, on entend les dernières mesures de «Dondaine la ridaine» un «reel» que vient d'entonner Jean-Pierre Lachance, musicien du quartier, dont le groupe de musique «trad», Le rêve du Diable, est prometteur.

Vital Barbeau et sa gang

L'enregistrement d'une «toute» aux paroles de l'écrivain Réjean Ducharme par Robert Charlebois enchaîne. Au fond à gauche à la même table, Vital Barbeau, Gilles Simard, Marc Boutin, Jacques Laverdière, Ghislain Bruyère et

Marie Leclerc (de manière clandestine) entonnent le refrain: «Limoilou, lis-moi, dis-moi tout, tout, tout»!

Voici nos complices qui entendent changer les choses là où l'on vit. Un outil de diffusion est en ébullition. Au vif de nos discussions à refaire le monde, Vital Barbeau, activiste communautaire avec Gilles Simard, harangua calmement notre table en disant «Que savent-ils du peuple? Il faut fonder notre propre presse!» Les thématiques fusèrent: Marc suggéra un nouvel urbanisme, Marie renchérit pour les avant-gardes artistiques, Gilles parla d'économie sociale, Jacques souligna toutes les luttes de justice sociale, Ghislain insista pour l'aménagement des milieux, Paul rappela les luttes contre le pouvoir municipal fondées sur des interventions locales.

Aux prises de paroles succédera le journal imprimé et au fil des numéros, il allait développer une pensée citoyenne, populaire mais pas populiste, pour refléter et accompagner les luttes, les oppositions mais aussi les actions émancipatoires pour un terroir géographique dans un contexte sociétal et une vie culturelle plurielle circonscrites.

Des racines en Basse-ville

L'histoire des idées progressistes dans la ville de Québec a des racines dans une aire géographique précise. Ici l'emplacement de la taverne Chez Phil est révélateur. Elle se situe dans ce croissant de quartiers entourant la haute-ville. Il s'étend du Cap-Blanc jusqu'au bassin Louise, de Limoilou à l'autre côté des voies ferrées et de la rivière St-Charles qui se rattache au trio des trois paroisses St-Roch, St-Sauveur et St-Malo.

Droit de parole, le journal, ce sont des pensées vécues, imprimées à l'encre sur du papier journal. En cela, le médium possède une matérialité économique qui origine de l'industrie papetière – la papetière Anglo Pulp à Limoilou est le second employeur –, des métiers d'imprimerie comme les typographes, et de l'univers des médias de communication dans l'économie de l'époque. En 1974, le salaire minimum est 2,10\$ l'heure; le



Le théâtre Euh sur le parvis de l'église St-Roch. Photographie parue dans le premier numéro de *Droit de parole* en septembre 1974. PHOTO ARCHIVES DDP

portrait journalistique est insatisfaisant. *Le Chronicle Telegraph*, le plus vieux journal en Amérique du Nord (1764), dessert la communauté anglophone. Le journal *Le Soleil* vient d'être vendu par Power Corporation, le journal *L'Action* a fermé. *Le journal de Québec*, axé sur le sport et les mondanités de Québec est dominant tandis que le journal indépendantiste *Le Jour* naît. Aucun médium ouvrier, populaire et engagé n'existe en ce temps des «machines à écrire».

L'autogestion

Dans un tel contexte, *Droit de parole* mise sur l'autogestion. Le projet va faire son chemin comme un journal qui entend rejoindre sa base populaire.

Ce territoire est dynamisé par un mélange de culture ouvrière, de culture du pauvre, mais aussi d'une faune estudiantine qui s'instruit et fomenté des

artistes. Une géographie culturelle alternative s'anime dans les quartiers d'en bas. C'est d'elle et pour elle que *Droit de parole* va exister. Le quartier St-Roch en est l'épicentre. C'est là que s'établira, sur la rue du Roi, l'équipe. Pourtant à mes yeux, en 1974, une institution d'enseignement rayonne d'initiatives: le Cégep de Limoilou. Il fusionne le projet pédagogique avec la quotidienneté communautaire de quartiers au vent des changements de la contreculture.

En 2019 une nouvelle géographie culturelle a pris forme. Quarante-cinq ans ont quand même passé. Néanmoins, je réécoute avec joie la chanson. Ses paroles condensent toujours les éléments de l'aire urbaine, du contexte économique et politique ainsi que l'esprit culturel du temps qui allait mettre au monde le journal *Droit de parole*, toujours vivant!

**DROIT DE PAROLE
FÊTE SES
45 ANS!**

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DE COMMUNICATIONS BASSE-VILLE, ÉDITEUR DU JOURNAL DROIT DE PAROLE

VOUS VOULEZ DEVENIR MEMBRE, VOUS IMPLIQUER DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION OU LA RÉDACTION DU JOURNAL DROIT DE PAROLE? C'EST L'OCCASION DE VENIR RENCONTRER NOTRE ÉQUIPE!

LE MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019 À 19 HEURES AU 266, RUE SAINT-VALLIER OUEST

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage: 6 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal:
Francine Bordeleau, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Geneviève Lévesque, Simon M. Leclerc, Monique Girard, W. Stuart Edwards
Coordination: Nathalie Côté
Révision: Alexandre Dumont, Lorraine Paquet
Design: Martin Charest

Collaboration spéciale:
Les Amis de la Terre de Québec, Alexandre Dumont, Gilles Côté, Monic Gagnon, Nicole Moreau, Nathalie Roy, Guy Sioui Durand, Guillaume Béliveau-Côté, André Trottier
Photos: Gilles Bérubé, Marie-Pier Aubin, Nadia Morin, J-C Blanchet

Webmestre: Nathalie Côté
Imprimeur: Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



Mobilisation urbaine

Saint-Sauveur a besoin de 1000 arbres d'ici 2025

Par Guillaume Béliveau Côté

Dans le quartier Saint-Sauveur, les exemples sont nombreux. Le 20 juin dernier, un arbre faisant de l'ombre dans la cour d'une garderie est abattu. Plus tard dans l'été, un projet résidentiel entraîne la perte d'arbres le long du boulevard Charest. Et le 17 septembre, on apprend que 76 arbres seront abattus à cause de l'agrite du frêne.

Au-delà des cas particuliers, il faut se demander ce qui ne tourne pas rond. Bien sûr, la maladie de l'orme. Bien sûr, l'agrite du frêne. Mais qu'en est-il de la prévention, qu'en est-il des coupes sauvages et des permis d'abattage délivrés parce que l'arbre est malmené ?

Rappelons que les arbres rendent d'immenses services à la communauté. En plus d'apporter ombre et fraîcheur, ils filtrent l'eau, le bruit et l'air, et diminuent les risques de développer des maladies respiratoires comme l'asthme, particulièrement chez les populations les plus vulnérables.

Dans sa Vision de l'arbre 2015-2025, la Ville s'engage à faire grimper l'indice de canopée – indice qui représente la part du territoire couvert d'arbres – de 3 % sur l'ensemble de son territoire. Mais, tous les quartiers ne font pas face aux mêmes défis. Alors qu'en 2015, l'indice de canopée était de 13 % dans le quartier Saint-Sauveur, il était évalué à 22 % dans le quartier Montcalm. Pour les quartiers centraux, l'objectif serait fixé à 15 %. À titre indicatif, une hausse de deux points de pourcentage dans le quartier Saint-Sauveur représente un ajout de plus de 1000 arbres matures à grand déploiement d'ici 2025.

Si rien d'ambitieux n'est fait, tout indique que la Ville ratra ses propres objectifs.

Entendons-nous bien. Des progrès sont réalisés : des citoyens et des citoyennes se regroupent et s'organisent pour accélérer le verdissement. Les organisations sont de plus en plus nombreuses à mettre les mains dans la terre pour verdir notre quotidien. D'ailleurs, la Ville rassemble une quinzaine d'organismes actifs en verdissement afin que les efforts soient coordonnés. Elle soutient la mise sur pied d'un programme de plantation en terrain privé, « Demain la forêt ». Dans les derniers jours, elle a publiquement ajouté le verdissement de la rue Saint-Vallier Ouest à son agenda.

Lutter contre les îlots de chaleur

Depuis près d'un an, Verdir Saint-Sauveur s'est ajouté à la liste des initiatives citoyennes. Avec le soutien du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur et le Conseil de quartier, ainsi qu'avec la collaboration de Verdir Saint-Roch, la Société de la rivière Saint-Charles, l'école Sacré-Cœur, le Collectif Fardoche et Nature Québec, des actions sont entreprises. Une bande gourmande et quatre arbres ont été plantés à l'école Sacré-Cœur. Un programme de reconnaissance pour les propriétaires qui prennent soin de leurs arbres matures a été mis sur pied. Pour 2020, Verdir Saint-Sauveur prévoit planter plus d'une trentaine d'arbres aux quatre coins du quartier.

Mais, ces progrès sont précaires tant qu'ils ne sont pas accompagnés d'actions structurantes et durables de la part de la Ville – qu'elle seule peut poser – pour accroître la protection des arbres matures. Pensons à des règlements véritablement dissuasifs et posant de réelles contraintes lors de l'abattage (amendes salées, obligation de replantation, intégration dans les nouveaux développements, davantage d'inspecteurs, etc.). Au rythme actuel, les plantations ne peuvent à elles seules compenser les abattages.

Les canicules, comme celles de cet été, sont des rappels tangibles qu'avec les changements climatiques, nous devons nous préparer dès maintenant à vivre des épisodes de chaleur plus sévères et plus fréquents, et les arbres peuvent nous en protéger. Les îlots de chaleur, qui sont omniprésents dans notre quartier, sont responsables d'une hausse de la mortalité lors des épisodes de chaleur extrême. La présence d'arbres en taille et en nombre suffisant peut éviter ces tragédies.

Monsieur Labeaume a démontré, lorsque c'était nécessaire, qu'il est prêt à se relever les manches et à remettre en question des décisions mal avisées. C'est le temps de s'interroger sur la Vision de l'arbre. La tendance actuelle indique qu'un redressement s'impose.

Alors, d'ici 2025, quelle est la stratégie pour inverser la tendance ? Nous attendons de la Ville qu'elle réponde à cette question rapidement et surtout, qu'elle mette en œuvre tous les moyens qui permettront de le faire. Les nombreux organismes actifs dans le verdissement, de pair avec les citoyennes et citoyens, seront là pour lui rappeler ses responsabilités, mais aussi pour la soutenir et collaborer avec elle.

Verdir Saint-Sauveur sera du nombre !

Verdir Saint-Sauveur est un regroupement de citoyens, de citoyennes et d'organismes qui a pour mission de verdir le quartier Saint-Sauveur en favorisant la mobilisation et la concertation. Notre action vise à augmenter significativement l'indice de canopée dans le quartier afin d'améliorer la qualité de vie de la population. Nous privilégions les initiatives qui ont des effets positifs sur l'espace public afin que tous et toutes puissent en bénéficier. Nous plaçons l'équité sociale au centre de notre action.

Vous voulez vous impliquer : guillaume.bc@cccqs.org



Park(ing) Day sur la rue Victoria.

PHOTO MARIE-PIER AUBIN

Saint-vallier Ouest, rue conviviale dès 2020

Des fleurs pour Saint-Sauveur ?

Par Nathalie Côté

Après avoir dévoilé sa Stratégie routière 2020-2024 qui prévoit notamment des diminutions de la limite de vitesse sur les rues résidentielles à 30 km/h, la Ville de Québec annonçait, le 22 octobre dernier, son projet de verdir, dès le printemps prochain, une partie du quartier Saint-Sauveur en transformant la rue Saint-Vallier Ouest en rue conviviale.

Plusieurs organisations le demandent depuis des années. Leur collaboration a été mise en valeur dans l'engagement de la Ville, comme l'a expliqué M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal du district de Saint-Roch-Saint-Sauveur : « Grâce aux ateliers de cocréation menés par l'organisme Nature Québec, qui a travaillé de manière exemplaire avec les citoyens et les commerçants du quartier, et grâce aux recommandations formulées par le comité Verdir Saint-Sauveur, nous savons que l'aménagement de ces deux aires vertes répond aux attentes des citoyens. »

La Ville de Québec annonce l'aménagement en rue conviviale de la portion de cette rue comprise entre la rue Marie-de-l'Incarnation et le boulevard Charest Ouest. « Nous souhaitons poursuivre notre œuvre de chef de file dans l'aménagement de rues conviviales et de verdissement urbain en aménageant notamment un îlot de fraîcheur à l'entrée du quartier », a souligné Régis Labeaume.

Cette sortie publique de la Ville de Québec est, certes,

un engagement à procéder dès 2020, mais il s'agit surtout de l'annonce de nouvelles consultations. Selon le maire, « la transformation de la rue Saint-Vallier Ouest en rue conviviale va assurément rendre cette importante artère du quartier encore plus attrayante. Nous irons en discuter prochainement avec les citoyens et commerçants du quartier afin de dégager un consensus quant aux aménagements à réaliser dans le secteur. »

Quelques propositions concrètes

La Ville répond aux pressions des résidents du quartier mobilisés sur les enjeux de santé publique et environnementaux. Quelques modifications concrètes sont déjà sur la table : face au cimetière Saint-Charles, un terrain de stationnement cédera six places à la Ville pour qu'elles soient verdies. Des bancs et des supports à vélo seront installés à certains endroits.

Un stationnement étagé serait construit au coin de la rue Carillon ainsi qu'une intersection animée. Ce projet représente une des priorités du plan de mobilité durable de Saint-Sauveur élaboré par le Comité des citoyens et des citoyennes du quartier.

Maguire, une autre rue conviviale

Jusqu'à maintenant, la Ville a complété six projets d'aménagement de rues conviviales. Cinq autres projets sont en cours dont le réaménagement de l'avenue Maguire. Une rencontre avec les commerçants est prévue en novembre prochain, alors que celle avec les citoyens se tiendra le lundi 10 février 2020, à 19 h, au Centre communautaire Noël-Brûlart.

Consultations à venir

Transformation de Saint-Vallier Ouest en rue conviviale

Un atelier de discussion avec les citoyens à propos des projets de verdissement est prévu le mardi 26 novembre, à 19 h, au Centre communautaire Édouard-Lavergne. Par la suite, la Ville et Nature Québec finaliseront les plans d'aménagement. Le début des travaux est prévu en 2020.

Sur la Stratégie routière de la Ville de Québec

Les citoyens sont invités à se prononcer sur la Stratégie routière par le biais de rencontres des conseils de quartier en novembre et par le dépôt de mémoires (jusqu'au 31 janvier 2020). La stratégie a trois grands axes : réduire la vitesse, être courtois et sécuriser les trajets scolaires et les routes. C'est sur ces trois sujets que les citoyens et les citoyennes sont invités à se prononcer sur le site de la Ville de Québec. Le dépôt de la stratégie se fera en mars 2020.

Élections fédérales 2019

Un pays écolo ?

Par **Nathalie Roy**

La nécessité de prendre en main, collectivement, la protection de l'environnement, recueille un large assentiment dans la société québécoise et dans la société canadienne.

Nos gouvernants sont en position de choisir les moyens de freiner la destruction de l'écosystème ou d'éviter les catastrophes liées au dérèglement climatique. Par exemple, en ratifiant l'Accord de Paris, les 183 États signataires ont convenu, pour maintenir le réchauffement planétaire sous la barre des 2 °C, de «parvenir au plafonnement mondial des émissions de gaz à effet de serre».

Justin Trudeau, notre premier ministre réélu, avait participé, en 2015, à la 21^e Conférence des parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992, (COP21). Il a signé l'Accord de Paris, issu de cette conférence. On l'a vu se poser en ardent défenseur de l'environnement sur de nombreuses tribunes. Avec les premiers ministres des provinces et des territoires, comme lors des conférences internationales, il affirme que la protection de l'environnement doit permettre à des politiciens aux horizons les plus variés de s'unir autour d'objectifs communs.

Steven Guilbeault, le principal conseiller en environnement du premier ministre, l'accompagnait à la COP21 et probablement aussi lorsqu'il a signé l'Accord de Paris. Il vient d'être élu pour représenter la circonscription de Laurier-Ste-Marie. Soulignons que cette circonscription, détenue par le Bloc québécois et par le NPD durant les trois dernières décennies, était loin d'être acquise au Parti Libéral du Canada. Le célèbre écologiste, qui fera son entrée à la Chambre des Communes, comprend l'urgence d'agir pour le climat et il est prêt à défendre le plan du gouvernement en ce sens.

À l'heure du réveil environnemental, le Canada a réélu, en octobre 2019, un gouvernement libéral qui a promis de réaliser l'équilibre entre l'économie et l'environnement. Cette mission implique de concilier les visées des provinces des Prairies et celles du Québec et de l'Est canadien. Ce ne sera pas une sinécure. Mais, qu'on le veuille ou non¹, il faudra tôt ou tard appliquer les freins à la machine productiviste pour tenter de remettre le système productif au diapason avec la nature.

1- Je reformule ici une phrase si joliment prononcée par Greta Thunberg, le 27 septembre 2019 à Montréal: «Le changement arrive, que vous l'aimiez ou non».

Troisième lien et Port de Québec Que feront les nouveaux élus ?

Par **Nathalie Côté**

Le portrait de la grande région de Québec a été changé au lendemain du 21 octobre. Sur les onze députés, deux nouvelles députées bloquistes ont été élues, Caroline Desbiens, dans le comté Côte-de-Beaupré-île-d'Orléans-Charlevoix, et Julie Vignola, dans Beauport-Limoilou. Dans ce comté, comprenant le quartier Limoilou et le nord de la rivière Saint-Charles, les enjeux de pollution de l'air sont importants, notamment celui du Port de Québec, qui a toujours dans ses cartons l'agrandissement du Port. Un dossier «fédéral» s'il en est.

Julie Vignola a défait le candidat du NDP, Simon-Pierre Beaudet, arrivé tardivement dans la campagne. Il a obtenu 11,3% des voix. Beaudet a fait de la lutte contre le troisième lien son cheval de bataille. D'ailleurs, le seul parti qui a défendu le projet du troisième lien est le parti conservateur défait dans ces deux comtés dont les territoires sont touchés directement par le projet.

C'est sur la Rive-Sud que se trouvent les députés conservateurs qui vont certainement continuer de défendre la construction du tunnel. Ils ont fait élire sept des onze députés de la région de Québec.

Si on ne peut pas présumer de la combativité des nouvelles députées bloquistes sur les questions environnementales, on peut cependant d'ores et déjà affirmer que le mouvement citoyen et écologiste continuera de dénoncer le projet rétrograde du troisième lien. Comme ce sont aussi les citoyennes et les citoyens qui ont d'abord pris la parole pour sensibiliser la population aux poussières rouges provenant du port, ainsi que l'a fait Véronique Lalande.

Jean-Yves Duclos, le ministre libéral, a été réélu dans le comté de Québec, le Centre-ville de Québec, Basse-ville, Vieux-Québec, Saint-Jean-Baptiste et Montcalm. Le libéral Joël Lightbound a été élu dans le comté Louis-Hébert, dans les arrondissements Sainte-Foy et Sillery. Dans le contexte où les Conservateurs menaçaient de faire renaître Énergie Est et autres «couloirs énergétiques» en affirmant vouloir abolir la taxe carbone, l'élection de ces deux députés libéraux dans la grande ville de Québec, s'ajoutant aux deux députées bloquistes, démontre qu'une partie des électeurs de la région de Québec veut un gouvernement qui lutte contre les bouleversements climatiques. En outre, on ne saurait passer sous silence le discours des libéraux qui se sont affirmés à maintes reprises comme un «parti progressiste», assurant vouloir répartir la richesse, défendre la justice sociale, soutenir la construction de logements sociaux. Des enjeux chers au mouvement communautaire.

Terres des Sœurs de la Charité

La culture pour l'agriculture

Par **Nathalie Côté**

Le collectif Voix citoyenne, qui travaille à la conservation de la vocation agricole des Terres des Sœurs de la Charité depuis plusieurs années, invite le public à un événement culturel le dimanche 3 novembre.

Au menu, arts visuels, dessin, aquarelle, lectures de textes ainsi qu'un goûter dans un environnement sonore créé par le Michel Côté et Pierre Côté saxophoniste et contrebassiste. Plusieurs artistes participeront à l'événement. Un dessin de Marc Boutin publié dans *Droit de parole* à plusieurs reprises, une sculpture de Gaëlle Généreux, une œuvre de Joëlle Tremblay, et plusieurs autres, compléteront le tableau.

«Rappelons que la vocation agricole de ces précieuses terres demeure toujours menacée, mais il est encore possible de les sauver de l'urbanisation! Par cet événement artistique, Voix citoyenne persiste à vouloir influencer la décision du gouvernement Legault. Il a la responsabilité d'approuver ou non le Schéma d'aménagement révisé de l'agglomération de Québec, qui prévoit une demande de dézonage agricole pour 567 hectares de terres protégées, dont les 204 hectares des terres des Sœurs de la Charité. Une utopie?»

Tout n'est pas joué. Il reste deux étapes majeures avant que l'avenir des Terres des Sœurs de la Charité ne soit scellé. C'est le 5 novembre, selon les calculs de Voix citoyenne, que la décision du gouvernement du Québec sur la proposition de Schéma d'aménagement de la Ville de Québec sera connue.

Pour l'heure, le promoteur Dallaire ne peut rien y construire. Les terres sont encore une

zone agricole, d'ailleurs toujours cultivée, et aucune demande de modification du zonage n'a encore été déposée à la Commission de protection du territoire agricole. C'est cette instance gouvernementale, qui protège les territoires agricoles du Québec, qui aura le dernier mot.

La position du maire de Québec

Quand au maire Labeaume, sa position est bien connue. Monique Gagnon de Voix citoyenne rappelle à quel point les arguments du maire sont tordus. «Il ne s'en cache pas. À son avis, ces terres sont faites pour être construites. Selon l'Équipe Labeaume, si on fait un village à sept kilomètres du centre-ville, ça pourrait empêcher les gens d'aller vivre à Stoneham, encore plus loin.»

D'ailleurs, dans les modifications apportées au dernier schéma d'aménagement, la Ville de Québec entend favoriser l'agriculture urbaine dans les quartiers centraux. Pour justifier le bétonnage des Terres des Sœurs de la Charité? «C'est un détournement», selon Monique Gagnon.

Demande de rencontre avec la ministre Andrée Tremblay

Voix citoyenne a demandé une rencontre avec Andrée Tremblay, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, afin de faire valoir l'importance de protéger la vocation agricole des terres pour favoriser l'agriculture de proximité.

Le promoteur Dallaire, également promoteur du Phare à Sainte-Foy, veut construire sur ces sols arables 6000 habitations pour y loger quelques 20 000 personnes. C'est une ville dans la ville.

Gardons Vivantes Les terres des Sœurs de la Charité Événement festif

Prestation musicale et poétique:
Michel Côté Hélène Matte
Agnès Riverin Alice Guéricolas-Gagné



Dimanche 3 novembre de 15 h 30 à 18 h

Tam Tam Café 421 boul. Langelier

VOIX
CITOYENNE

Contribution volontaire

Exposition et Vente d'œuvres

Infos: 418-522-3927 fb /voixcitoyennequebec

Entrevue avec Hélène Matte

Pour une poésie libre

Poète, Hélène Matte se définit tantôt comme « prolétaire culturelle », « adepte de l'art-action », ou tout simplement « électron libre portant de nombreux chapeaux ». Qu'importe les étiquettes, il suffit d'évoquer les titres de certains de ses textes – *Chanter comme les loups contre les chiens du capitalisme*, *Les pipelines se couchent à l'est* –, pour comprendre qu'il s'agit d'une artiste à la parole libre, et résolument engagée. Le 3 novembre prochain, elle livrera une performance pour la préservation des terres des Sœurs de la Charité au Tam Tam café. Pour l'occasion, nous avons eu le privilège de nous entretenir avec elle, et de discuter également de son dernier livre, *Une Babel de pierres vives*, ouvrage traversé par une indignation sans désespoir.

Par Alexandre Dumont

Q- *Une Babel de pierres vives* est une œuvre hors du commun, rassemblant des poèmes dans plusieurs langues. Comment est né le projet ?

R- Babel, c'est le mythe de la dispersion des peuples et des langues. Paul Zumthor (auteur dont elle s'inspire énormément dans son livre) aborde ce thème dans ses textes. Le dernier livre qu'il a écrit – il était sur son lit de mort – s'appelle *Babel ou l'inachèvement*. C'est une thématique qui l'a suivi tout au long de son parcours. C'était un médiéviste, et Babel était un thème important au Moyen Âge.

J'ai d'abord fait une installation sur Babel, et je l'ai intégrée dans une vidéo. Ça a donné un premier film et un projet de médiation culturelle. Puisque l'installation s'appelait *Puits de Babel*, j'avais besoin de personnes de toutes les nationalités pour se regarder dans le puits. J'ai fait affaire avec un groupe communautaire, le Carrefour des enfants Saint-Malo, avec qui j'avais déjà travaillé. J'ai travaillé avec eux pendant l'été – je ne voulais pas juste me servir des enfants ! Alors j'ai créé des ateliers et des activités autour de ce projet. On a fait de l'argile, on a lu Zumthor, on a écrit de la poésie, et ça se terminait par le tournage du film.

Le fait de créer ça avec les enfants a fait en sorte que Michel, qui a collaboré au projet, a créé une histoire pour expliquer aux enfants c'était quoi cette histoire-là. C'était *touchy*, parce que la plupart étaient des enfants musulmans, et que c'est une histoire de l'Ancien Testament...

À partir des textes de Zumthor, moi j'ai écrit une version de Babel que je considérais universelle... (rires). Je considérais que mon texte était plus pour adultes. J'ai demandé à une conteuse (Geneviève Marier) de le retravailler pour l'adapter à un public d'enfants; sur le disque, c'est sa version à elle qui est entendue, et dans le livre, c'est ma version à moi. Juste ce passage de l'écrit à l'oral, je trouve ça vraiment cool.

Ce projet de médiation culturelle a entraîné tellement de création que là, on s'est dit on ne pouvait pas ne pas faire un livre. J'ai alors interpellé Planète rebelle, chez qui j'avais déjà publié. (*Lever du jour sur Kinshasa, Apprentis poètes*)

Q- Dans une courte biographie, j'ai lu que tu te définissais comme « prolétaire culturelle »... Ça fait partie de ton engagement, cette posture ?

R- (Rires)... c'est bon hein ?

Je trouve que c'est important de prendre des positions claires sur certains projets, mais je trouve qu'être engagée en poésie, c'est au-delà de ça. Je sors beaucoup la poésie du livre, et pour moi, les rencontres sont quelque chose d'essentiel. J'ai toujours fait de la poésie sur scène. L'aspect sonore est important. Je serais prête aussi à m'engager pour le fait que la poésie ne soit pas engagée, liée, mais complètement libre.

Q- Je trouve que tes textes, contrairement à d'autres poésies engagées, sont beaucoup dans la mesure, dans la justesse, il y a un ton dans ton art qui n'est pas vindicatif dans sa forme, même s'il l'est dans son propos.

R- Je ne sais pas... Il n'y a pas de désespoir stérile dans mon œuvre, je n'aime pas ça. Mais je pense qu'il y a une certaine tristesse dans mes textes.

Q- L'expression qui me vient en tête quand je te lis, c'est la « justesse sociale ». Si je prends ton poème sur le projet du Phare, entre autres: « Ils voulaient un phare pour dominer le raz-de-marée des voitures

dans la mer ». Il y a quelque chose de contemplatif dans ton constat.

R- Dans ce poème-là, c'est un poème que je chante, il y a une certaine tristesse, une certaine résignation et une certaine force. Quand je le chante, il y a quelque chose de baveux, et quelque chose de résigné. « Ils auront un phare minable ». C'est comme... tu l'as ton affaire, mais je suis encore là pour dire que c'est cave. J'ai une chanson que je vais faire le 3 novembre pour l'événement pour la défense des terres des Sœurs de la Charité; c'est justement ce que j'avais chanté pour le Cabaret désobéissant l'an passé. C'est un peu ça aussi : super lyrique, un peu résigné, pis en même temps ça dit des affaires... ben qu'il faut dire. Je pense qu'il ne faut pas juste se décrotter le nombril avec nos émotions quand on est poète. J'aime travailler la matière sociale, l'actualité, et les mots eux-mêmes. Ça c'est important pour moi. Je ne voudrais pas être juste à dire une cause. La poésie en tant que telle, il faut la défendre.

Zumthor a une formule que j'aime beaucoup. Il disait qu'il est un « optimiste sans espoir ». Je serais prête à acheter ça. On ne se fait pas d'illusions, ça va mal, je ne pense pas que je ferai une grosse différence, mais je sais que je suis capable de déplacer des affaires. Ma fille manifestait le 27 septembre, c'était tellement beau, mais je ne pouvais m'empêcher de me dire qu'elle aussi allait avoir le *clash* un jour, comme j'ai eu le mien après le Sommet des Amériques. Dans l'art comme dans l'engagement politique, il y a toujours quelque chose à recommencer. Tu embarques dans une course, puis finalement c'était un détail dans une affaire énorme.

Q- Qu'est-ce qui te motive à continuer ?

R- Je ne peux pas faire autrement. Je veux faire ce que j'aime, et j'aime ça m'engager. Des fois je dis à mon chum que je ne sais pas encore ce que je vais faire quand je vais être grande (rires).

Je suis contente de continuer de m'engager dans mon quartier : j'ai travaillé avec des enfants de l'école Saint-Jean-Baptiste, j'ai travaillé avec les enfants du Carrefour Saint-Malo, j'ai donné des cours de poésie au Sherpa. Moi mon trip, c'est d'entendre les poètes : je ne peux pas juste écrire de mon bord. [...] L'oralité, ça devient vite collectif. Babel, ça n'avait pas le choix d'être collectif. C'est d'ailleurs

la première histoire dont le sujet n'est pas individuel : le sujet, c'est une communauté. Mon rapport à l'oralité, c'est ça : quelque chose qui devient commun. Quand tu parles, tout le monde entend, alors que lorsque tu écris et que quelqu'un lit, c'est un rapport individuel.

J'aime ça défricher. Et même je bifurque quand je sens que ce sont des chemins trop battus. C'est ce que j'aime de la médiation culturelle : j'apprends aux gens à s'ouvrir des espaces.

J'aime beaucoup l'idée de la jonglerie, tant en poésie que dans la vie. Je pense que je vais continuer de jongler avec des projets, de les monter du début à la fin, de créer des espaces pour que les gens s'expriment.

Une Babel de pierres vives
Éditions Planète Rebelle, 2019



Hélène Matte, Québec en toutes lettres, 2019.

PHOTO NADIA MORIN

FONDS DE SOLIDARITÉ DES GROUPES POPULAIRES

La défense des droits, j'y crois!

Saviez-vous que vous pouvez appuyer le Fonds en ligne?

fsgppq.org/don

Réflexion sur l'écologie

Par Gilles Côté

«**L'humanité est entrée dans la Fête finale, un grand bal de la vie et de la mort, la grande apothéose!**»

— Bertrand Tavernier *La vie et rien d'autre*, 1989

L'écologie vise nos rapports tronqués à la nature, à la société, à la culture, à tout le vivant. Et cette possibilité unique dans l'Histoire de s'auto détruire: la sixième extinction comme Énigme de notre Temps.

L'écologie contemporaine peut aussi contribuer à refonder le concept d'environnement comme configuration inédite nature/société, qui nous éviterait — en notre XXI siècle — la fin de notre civilisation, de l'humanité et non pas celle de la Terre.

L'écologie serait née en 1866 de la jonction de deux racines grecques: 1) «Oikos» signifiant «maison» ou «habitat», 2) «Logia» signifiant «discours», l'écologie se voulant une science de l'habitat, et ce, comme domaine de la biologie décodant les interactions qui se produisent entre les êtres humains et leur environnement immédiat.

Mais elle est plus que cette science de l'environnement d'abord définie par le biologiste Haeckel. L'écologie met surtout en lumière une crise globale qui va étonner la fin du siècle dernier: une crise nous montrant que se dégradent autant les équilibres naturels que les structures économique-sociales, l'univers du politique et de la culture. Tous les aspects de la condition humaine sont touchés: un vaste débat idéologique est né.

Du moins désire-t-on sortir d'une logique économique et sociale strictement

instrumentale. De cette manière, l'écologie prend la figure d'un «écologisme», d'une vision globale des êtres et des choses. Et cette totalité se doit d'être centrée sur l'idéal d'une société participative, solidaire et conviviale qui préservera le Vivant.

On se rappellera le point de vue virulent de Jean Dorst: «L'Homme est apparu comme un ver dans un fruit, comme une mite

dans une balle de laine, et a rongé son habitat en secrétant des théories pour justifier son action». Il poursuit: «La civilisation que nous sommes en train de créer, en supprimant tout ce qui faisait le contexte de notre vie jusqu'à présent est peut-être dans une impasse; elle ne même peut-être à rien, sauf à la ruine de l'humanité.»

Dans notre actualité, on connaît le mou-

vement international Extinction Rebellion qui vise, par des actions de désobéissance civile, à susciter un changement radical afin de limiter le réchauffement climatique pour minimiser le risque d'effondrement écologique pouvant provoquer l'extinction de l'humanité. Mais peut-on dire que le «Mal» est fait en cette ère Anthropocène, qu'il est irréversible?



Plus de 30 000 personnes ont manifestés contre les bouleversements climatiques le 27 septembre dernier à Québec.

PHOTO GILLES BÉRUBÉ

Protection des terres humides à Charlesbourg Quand les bottines ne suivent pas les babines

Par Nicole Moreau

Le travail des politiciens est, en principe, fondé sur la confiance des citoyens à leur endroit. Mais qu'en est-il quand des politiciens ont un discours qui va dans un sens, sur un sujet donné, mais que ses actions ou ses décisions ne s'inscrivent pas dans ce cadre?

On pourrait donner plusieurs exemples de ce type de comportement, aussi bien au fédéral qu'au provincial ou à la Ville de Québec.

Je vais en citer un en particulier et qui me tient à cœur, puisqu'il porte sur un dossier associé à l'environnement. Si je me réfère à un extrait du procès verbal de la quatrième année du conseil d'administration du conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides, tenue en juin 2019, la Ville de Québec est signataire de la «Déclaration pour la préservation d'un environnement climatique propice au développement de son territoire» qui reconnaît l'urgence climatique et appelle à la lutte contre les effets des gaz à effets de serre. Cette déclaration a été adoptée

à l'unanimité par les villes de la Communauté métropolitaine de Québec.

Une résolution du conseil de quartier

C'est dans une telle perspective que l'on s'attendrait de la part de la Ville qu'elle prenne des décisions en lien avec cette déclaration. Toutefois, le promoteur d'un projet situé dans le quartier Notre-Dame-des-Laurentides, au nord des rues de l'Angelot et de Bigorre, serait localisé dans un boisé humide. Les citoyens ont demandé par résolution du conseil de quartier la préservation de ce boisé, la réalisation de ce projet dans un site identifié par le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements climatiques, étant susceptible d'impacts par la destruction d'une tourbière et d'un marécage.

Pour l'instant, les citoyens n'auraient pas reçu de réponse à leur demande exprimée à la Ville pour négocier avec le promoteur en vue de l'abandon de la phase nord du projet au nord de George-Muir.

Quand on connaît le rôle majeur joué par les mi-

lieux humides sur le contrôle des eaux de toutes sortes, un rôle d'éponge si nécessaire lorsque l'on songe aux inondations qui ont eu lieu un peu partout au Québec, on se rend compte que le projet du nord de Charlesbourg ne paraît pas s'inscrire dans la même lignée que la déclaration déjà mentionnée.

La confiance résulte, à mes yeux, d'une nécessaire cohérence entre le discours d'une personne et ses actions ou ses décisions. Quand il s'agit d'un citoyen ordinaire, c'est un moindre mal, mais quand il s'agit de décideurs, d'élus, on ne peut s'empêcher de croire qu'à chaque fois que cette distance est constatée, il y a ébranlement de la confiance des citoyens envers ceux et celles qui prennent les décisions.

Pour cette raison, il est possible de dire que les bottines ne suivent pas les babines, et c'est désolant pour les citoyens qui peuvent ressentir de sérieuses difficultés à faire un choix lors des élections puisqu'ils peuvent éprouver des doutes sérieux à l'égard de tels politiciens dont les décisions divergent parfois profondément de leur discours.

Droit de manifester: Confirmé en appel

Par W. Stuart Edwards

La totalité de l'article 19.2 du Règlement sur la paix et le bon ordre est maintenant jugée inconstitutionnelle.

La Cour d'appel vient d'invalider les paragraphes 1 et 2, qui exigeaient notamment: (1) que la direction du SPVQ soit informée de l'itinéraire, et (2) que l'itinéraire soit respecté.

Le paragraphe 3, qui rendait illégale toute manifestation où des actes de violence ou de vandalisme sont commis, avait déjà été invalidé.

Marie-Ève Duchesne, de la Coalition pour le droit de

manifester, cite le nouveau jugement. Si une manifestation doit être régulée pour des raisons de sécurité, «ce ne peut être prioritairement par le recours à des sanctions pénales de responsabilité stricte, ce qui porte atteinte à la substance même de la liberté d'expression et de réunion pacifique.»

Maxim Fortin, de la Ligue des droits et libertés, déplore quand même que ce règlement existe depuis plus de sept ans. «La répression a de lourdes conséquences pour une société démocratique.» Il espère que la Ville va désormais réfléchir à la constitutionnalité de ses règlements avant de les appliquer.



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

La révolution verte

Le plastique est désormais omniprésent. On connaît tous ces images spectaculaires de tonnes de déchets flottant en mer ou de carcasses d'oiseaux le ventre rempli de plastique. On en retrouve aussi des particules microscopiques là où on s'y attendait le moins : dans les profondeurs marines jusqu'aux cimes des plus grands sommets en passant par l'ensemble de la chaîne alimentaire... et nos propres corps. Couramment utilisés dans une multitude d'emballages et de produits du quotidien, la plupart des plastiques peuvent en effet libérer des substances chimiques et persister très longtemps dans l'environnement. Pour atténuer les effets de ce matériau toxique et polluant, on fait miroiter les promesses du recyclage qui tiennent plutôt du mirage.

Et si nous prenions le problème à sa source ? Et si nous devenions les protagonistes de notre consumma-

tion ? La surabondance de particules plastiques qui étouffent la nature et mettent en péril notre santé est telle que nous ne pouvons l'éradiquer complètement. Ce que nous pouvons faire, par contre, c'est freiner l'afflux de nouveau plastique dans nos vies, ce à quoi nous invitent justement les auteur.e.s de ce guide en nous donnant tous les outils pour y arriver.

Ouvrage de vulgarisation qui nous permet de mieux connaître les différents plastiques et leurs dangers à court et à long terme, *Vivre sans plastique* est aussi une véritable boîte à outils pour parvenir à nous en passer au quotidien. Chantal Plamondon et Jay Sinha montrent comment analyser notre utilisation personnelle de plastique et donnent des idées de substituts sûrs, réutilisables et abordables, confirmant ainsi que nos choix personnels représentent une puissante force de changement.



CHANTAL PLAMONDON ET JAY SINHA
Vivre sans plastique, Des outils écologiques à notre portée
Éditions Écosociété
240 pages

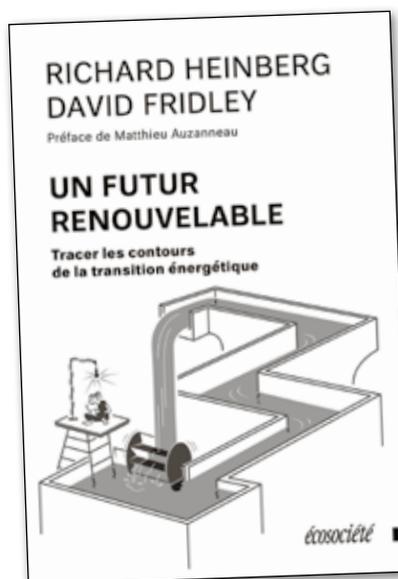
Changements climatiques et justice sociale

À l'heure où les changements climatiques commencent sérieusement à faire sentir leurs effets, nous devons nous préparer à une profonde transformation dans la façon dont nous produisons et utilisons l'énergie à travers le monde. Le passage obligé des combustibles fossiles à des sources renouvelables entraînera un changement majeur dans notre façon de vivre. À quoi pourrait ressembler un avenir 100% renouvelable ? Quelles technologies joueront un rôle crucial dans notre avenir énergétique ? Quels défis allons-nous devoir affronter dans cette transition ? Et comment pouvons-nous nous assurer que le nouveau système énergétique soit juste et équitable ?

Dans *Un futur renouvelable*, Richard Heinberg et David Fridley explorent les défis et les opportunités

que présente le passage aux énergies renouvelables. En brossant le portrait de notre système énergétique actuel, les auteurs examinent la question de l'offre et de la demande d'énergie dans des secteurs clés de l'économie : la production d'électricité, les transports, les bâtiments et la fabrication. Leur analyse détaillée permet d'identifier les problèmes cruciaux auxquels nous serons inévitablement confrontés, de l'intermittence des sources de combustible au stockage de l'énergie en passant par la refonte des réseaux de distribution.

Véritable travail de prospective pour nous aider à préfigurer ce dont demain sera fait, *Un futur renouvelable* est un ouvrage lucide et nécessaire pour planifier la transition énergétique à venir. Soyons prêts à relever le défi.



DAVID FRIDLEY, RICHARD HEINBERG
Un futur renouvelable, Tracer les contours de la transition énergétique
Éditions Écosociété
264 pages

À qui profite le libre-échange ?

Lorsque les luttes contre le libre-échange se sont organisées dans les années 1980 et 1990, les militant.e.s devaient se battre contre des retombées hypothétiques. Le néolibéralisme se mettait en place, avec ses promesses de prospérité, alors que s'effondrait l'Empire soviétique et que le « communisme » cessait d'être une menace. Le libre-échange déclenchait dans l'esprit de ses opposant.e.s de nombreuses craintes, en particulier celle d'un retrait de l'État de ses champs de compétence au profit des grandes entreprises.

Plusieurs de ces craintes se sont malheureusement confirmées. Nous vivons dans un monde plus injuste et subissons des inégalités sociales plus importantes. La concurrence entre les

travailleur.euses mine la solidarité entre les peuples et les conditions de travail. Ce modèle exerce de fortes pressions sur les salaires qui stagnent ou qui baissent. Les services publics sont affaiblis, mal financés, victimes de mesures d'austérité, et les nombreuses privatisations, qui ont résulté d'une libéralisation des services, ont créé davantage d'inégalités.

Ce livre fait le point sur différents aspects du libre-échange, que l'on retrouve de façon transversale d'un accord à l'autre, et sur les principaux accords signés par le Canada. Il examine, entre autres, les conséquences du libre-échange dans des domaines comme l'agriculture, le commerce électronique, la culture, les services publics, l'environnement, la propriété intellectuelle...



RÉSEAU QUÉBÉCOIS SUR L'INTÉGRATION CONTINENTALE
Le libre-échange aujourd'hui, Bilan des accords commerciaux soutenus par le Canada
M Éditeur
168 pages

Le Tremplin d'actualisation de poésie (TAP) présente, chaque deuxième vendredi du mois, au Tam Tam Café les Vendredis de poésie, des soirées où se rencontrent poètes invités auxquels se joignent les poètes qui prennent, par la suite, la parole sur une scène libre. *Droit de parole* publie à chaque numéro un poème lu lors de ces soirées.

Poème pour ceux qui vivent dans l'ombre

tout ce que l'on t'a fait
et tout ce que l'on peut te faire
on me le fait à moi aussi - mon frère

et chaque moue qui te dédaigne
chaque soupir qui te repousse
chaque refus que l'on t'assène
c'est à moi aussi qu'ils s'adressent - mon frère

et chaque injure que l'on te crache
chaque coup que l'on te porte
chaque bassesse que l'on te fait subir
on me les fait à moi aussi - mon frère

mais moi - je dois te le dire -
j'ai toujours le vent
qui caresse mon cou
j'ai toujours le soleil
qui réchauffe ma peau
moi - mon frère
j'ai toujours les arbres
l'herbe
les galets le sable
j'ai toujours
le silence du fleuve
et l'esquisse d'un lendemain
qui se dessine à l'horizon

moi - mon frère
j'ai toujours la profondeur
dans le regard des enfants
j'ai toujours
la beauté des femmes
qui marchent dans la rue
j'ai toujours les rues mon frère
et les odeurs de grillades
et les vitrines qui miroitent
de rêves brisés
j'ai toujours les solitaires
qui promènent leur chien dans les parcs
où les amoureux se découvrent
sans même devoir se parler

mais moi - mon frère
j'ai toujours la vie
et les trêves et les sursis
d'un jour de plus
qui me sera accordé
alors que toi
toi tu n'as que ton cœur mon frère
ton cœur
pour te battre encore et toujours
te battre tant que tu respirez
te battre jusqu'à la fin
mon frère

Ceux qui auront 60 ans en 2020

Par Francine Bordeleau

Le Québec, et plus particulièrement la région de la Capitale-Nationale, serait en situation de pénurie de main-d'œuvre et donc, à toutes fins utiles, en situation de plein emploi. Mythe ou réalité ?

Restauration, commerce de détail, agriculture, enseignement, services de garde, PME manufacturières, voire fonction publique : tous les secteurs d'activité auraient besoin de personnel. À telle enseigne, par exemple, que les immigrants sont désormais bienvenus, et que divers groupes de population, dont les 55 ans ou plus, sont sollicités nommément par les donneurs d'ouvrage.

Misère humaine

De là à dire qu'il suffit de vouloir travailler... Sur le site d'Emploi-Québec, où foisonnent les offres de « défis stimulants », c'est peu ou prou le royaume de la djobinette. Horaires atypiques, temps partiel, bas salaires, lieux de travail difficilement accessibles en transport en commun font trop souvent partie des propositions, tout comme les virtuoses de la plongée, du télémarketing, de l'entretien ménager, de la vente et du service à la clientèle.

Nombre des emplois aujourd'hui disponibles étaient occupés traditionnellement par des étudiants. Or force est de constater que ces derniers, et, de façon globale, la génération des millénariaux, ne sont plus prêts à tout pour une paie. Disons, pour simplifier, que leur maîtrise des technologies a déterminé fortement leur rapport au monde et au marché du travail. Ils apparaissent volontiers comme indépendants et mobiles.

Pour simplifier derechef, les têtes grises ne sont pas dans le même cas. Les plus âgés des X, génération associée à la pré-

carité professionnelle, ont maintenant la cinquantaine bien sonnée. Djobinette ou pas, ces abonnés aux contrats éphémères, ces laissés-pour-compte, auraient enfin leur chance, comme en témoignent les invitations aux 55 ans ou plus qui surplombent une panoplie d'offres d'emploi.

Invitations qui ne sauraient passer pour factices, car juste lors de nos visites à l'épicerie, on voit bien que le personnel dit d'expérience est plus nombreux qu'avant.

X un jour...

Il y a fort à parier que ces effectifs ont en fait 60 ans ou plus. Pour la simple et bonne raison que les PME bénéficient d'un crédit d'impôt sur la masse salariale de cette catégorie de main-d'œuvre. Le crédit d'impôt se situe à 50 % pour les travailleurs âgés de 60 à 64 ans, jusqu'à concurrence de 1250 \$ par employé, et grimpe à 75 % pour les travailleurs de 65 ans ou plus. Et à compter de l'âge de 60 ans, les travailleurs peuvent gagner jusqu'à environ 28 000 \$ par année avant de payer de l'impôt au Québec.

Pour les employeurs, l'embauche de sexagénaires, voire de septuagénaires, s'avère avantageuse, donc. En revanche, ils n'ont aucun intérêt à se tourner vers les 55-59 ans, ces premiers-nés de la génération X, à la fois trop jeunes fiscalement parlant, et trop vieux pour le reste.

Trop vieux, même, pour avoir été courtisés durant la campagne électorale fédérale. Les partis politiques en ont promis à la classe moyenne, aux familles et aux aînés. Mais à l'évidence, les 55-59 ans ne sont ni une « clientèle » ni une catégorie. Ils sont entre deux âges, entre deux chaises.

Mais l'année 2019 tire à sa fin, et les tout premiers-nés de la génération X auront 60 ans en l'an 2020. Qui sait, ils bénéficieront peut-être, alors, de leur premier emploi à durée indéterminée, après une vie professionnelle faite de contrats à durée déterminée, et avant la petite chaise et le petit lit du CHSLD.

Offre d'emploi: Représentant.e publicitaire au journal Droit de parole

Le journal communautaire Droit de parole est à la recherche d'un ou d'une représentant.e publicitaire.

418 648-8043 - info@droitdeparole.org

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer **Le Bal du Lézard**
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et bouteille! **La place dans le quartier**
Le Bar à Limoilou depuis ...1985
1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, ☎ 529.3829

Visitez notre site Web

Un enjeu vous préoccupe ?
Vous désirez écrire ?
Alors rédigez un texte et faites-le paraître dans la prochaine édition du journal.

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E!

Devenez ami.E de Droit de parole	100 \$
Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :
L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE	
Abonnement individuel	30 \$
Abonnement institutionnel	40 \$
Abonnement de soutien	50 \$
DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL	
Adhésion individuelle	10 \$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5 \$
Adhésion de groupes et organismes	25 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
Journal Droit de parole - 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

**VOUS AIMEZ LIRE
DROIT DE PAROLE?
VOUS POUVEZ LE
TROUVER DANS LES
LIEUX SUIVANTS**

Limoilou

Alimentex
1185, 1^e avenue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4^e Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8^e Avenue
Bal du lézard
1049, 3^e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, Saint-Joseph Est
Le Lieu
345, rue du Pont

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Des Pains sur la planche
638, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
230, rue Marie-de-l'Incarnation

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean
L'Intermarché
850, Rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
Un Coin du Monde
1150, avenue Cartier
Restaurant Bugel
164, Crémassie Ouest

Ste-Foy

Université Laval
Pavillons Casault et Bonenfant
Comité logement d'aide aux locataires de Ste-Foy
2920, rue Boivin
Cégep Ste-Foy
2410, Chemin Ste-Foy

